

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 juillet 2021

### Délibération n°2021-28 portant approbation du plan d'actions de la démarche responsabilités sociétales de l'ENS

- Vu** l'article L. 716-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure, article 20 ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le rapport intermédiaire du diagnostic bilan carbone présenté au conseil d'administration de l'ENS le 15 mars 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le plan d'actions *DimENSion durable, agir et penser pour demain* de la démarche responsabilités sociétales de l'ENS présenté.

#### **Nombre de membres en exercice : 26**

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| Présents et connectés : 15 | Pour : 20         |
| Procurations : 5           | Contre : 0        |
| Votants : 20               | Abstention(s) : 0 |

Fait à Paris, le 6 juillet 2021

Le Président du conseil d'administration

François HARTOG



Pièce jointe : plan d'actions *DimENSion durable, agir et penser pour demain* de la démarche responsabilités sociétales de l'ENS.

**Mise en ligne le : 7 juillet 2021**

## DimENSION durable, agir et penser pour demain

### Plan d'actions de la démarche responsabilités sociétales de l'ENS

V6 16.06.21

#### PRÉAMBULE

Les chiffres et orientations de ce plan d'actions ont été choisis en tenant compte des résultats du premier bilan carbone réalisé par l'ENS en 2020-2021. Ces données sont susceptibles d'être ajustées annuellement. 2019 est l'année de référence de ce bilan carbone.



- Réaliser un bilan carbone tous les 2 ans
- Encourager les laboratoires à réaliser leur propre bilan carbone : proposer des soutiens financiers et mettre à disposition ces informations sur le site internet
- 6% d'émissions de GES en moins par an
- Moins de 40 % d'émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2019 et neutralité carbone d'ici 2050
- 100% des laboratoires réaliseront leur bilan carbone d'ici 2024

#### PILIER 1 : LIMITONS L'IMPACT CARBONE

##### 1.1 Déplacements

###### 1.1.1 Voyage/ Recherche



- Définir un suivi précis des déplacements professionnels et mettre en place une sensibilisation systématique à l'impact carbone que représente chaque déplacement
- Définir une charte de déplacement par laboratoire, en cohérence avec l'objectif global ENS et évaluation annuelle des actions versus objectifs
- Définir un processus de suivi annuel par laboratoire
- Moins 40% de réduction de GES lié aux déplacements d'ici 2030

###### 1.1.2 Visio-conférences

- Etablir une charte de bonnes pratiques pour encourager la tenue de conférences numériques
- Déployer des systèmes informatiques adaptés pour faciliter l'accès aux conférences à distance
- 50% des conférences organisées par l'ENS en format hybride d'ici 2026

###### 1.1.3 Véhicules

- Poursuivre le remplacement des véhicules à carburant par des véhicules électriques
- 100% de véhicules électriques d'ici 2025

##### 1.2 Bâtiments, travaux et énergie

###### Travaux et construction



- Définir une politique interne de travaux responsables (optimisation énergétique, choix des matériaux éco-conçus ou biosourcés, recyclage...)
- Elaborer une liste de fournisseurs responsables (bonnes pratiques, certifications...)
- 100% de travaux menés avec l'intégration de critères environnementaux dès 2022

###### Consommation énergétique, isolation thermique et chauffage

- Mettre en œuvre le plan énergie de l'ENS (annexe)
- Réduire la consommation énergétique de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% en 2050

### 1.3 Restauration collective et individuelle

#### Menus et livraison (restauration collective)



- Augmenter l'offre issue de circuits courts
- Développer l'affichage de l'impact carbone des produits proposés
  - Réduire l'impact carbone de l'alimentation de 20% d'ici 2025
  - Afficher l'impact carbone de 100% des plats d'ici 2023

#### Achats durables

- Définir un protocole dédié et progressif autour de l'offre (journée sans viande, journée bio...) tout en sensibilisant les différents publics
- Développer la formation et l'accompagnement des personnels de la restauration sur le sujet
  - Mettre en place le dispositif du protocole d'ici 2022

#### Cuisines dans les internats

- Sensibilisation systématique de tous les internes sur les éco-gestes en cuisine
  - 100% des internes sensibilisés d'ici 2022

## PILIER 2 : PRÉSERVONS LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

### 2.1 Matériaux, fournitures et équipements durables

#### 2.1.1 Tout achat de fourniture/service



- Développer une politique d'achats responsable en y intégrant l'impact carbone environnemental de tous les matériels (ACV...)
  - 100% des achats de fournitures et de services conformes à la politique d'achats responsables d'ici 2025

#### 2.1.2 Matériaux

- Favoriser l'utilisation de matériaux durables, éco-conçus, issus du recyclage ou de matières naturelles et/ou certifiées
  - Élaborer une politique des achats responsables d'ici 2022
  - 20% de matériaux durables (= matériaux naturels et/ou certifiés)

#### 2.1.3 Équipements (recherche, administration, enseignement...)

- Mettre en place un système centralisé permettant de recenser les équipements et les mutualiser
- Mettre en place un plan d'action permettant la revalorisation/ réparation / réutilisation du matériel
  - 70% de matériel acheté d'ici 2025 conforme à la politique des achats responsables

#### 2.1.4 Impression/copieurs

- Réduire les impressions en dématérialisant davantage et en communiquant sur les bonnes pratiques
  - Moins 40% de papier utilisé d'ici 2025

### 2.2 Déchets, emballages et gaspillage

#### 2.2.1 Tri des déchets



- Établir un suivi détaillé des tonnages/origines des différents types de déchets selon les partenaires
- Mettre en place un plan de gestion des déchets pluriannuel avec un suivi spécifique des déchets prioritaires
- Améliorer le suivi du recyclage des déchets pour augmenter la part de déchets recyclés, compostés ou méthanisés
- Mettre en place un projet de recherche Living lab sur l'incitation au tri
  - 60% des déchets ménagers triés et recyclés d'ici 2030

### 2.2.2 Gaspillage alimentaire

- Etablir un suivi des quantités de denrées alimentaires jetées
  - Réduire de 30% le gaspillage alimentaire d'ici 2030 (réduction des portions individuelles et mise en place d'un logiciel de pré sélection des menus par les usagers)

## 2.3 Protéger et développer la biodiversité

### Espaces verts et végétalisation



- Développer les actions de végétalisation sur le campus et sur les toits
- Réaliser une évaluation d'empreinte biodiversité complète d'ici 2025
- Définir une politique de protection des ressources et de la biodiversité (matériaux durable, eau, végétalisation, biodiversité...) et mettre en place un plan d'action
  - Définir une politique de protection des ressources et de la biodiversité

## 2.4 Consommation d'eau

### Recherche et bâtiments



- Quantifier les actions et les réductions potentielles pour définir un plan d'action et atteindre l'objectif
- Limiter les rejets toxiques/néfastes dans l'environnement et limiter l'impact terrain après un prélèvement ou une expérimentation
  - Arriver à mieux comprendre notre consommation d'eau afin de définir un objectif chiffré prochainement

## PILIER 3 : TOUS ACTEURS

### 3.1 Étudiants et offre de cours

#### Actions en direction des étudiants (CERES/formation)



- Organiser lors de la semaine de rentrée une journée de l'environnement, dédier certains événements aux éco-gestes, animer des événements sur le campus sur des thématiques environnementales (fresques du climat, conférences ...)
- Mettre en place un suivi de la sensibilisation des usagers
- Proposer des cursus de formations spécifiques aux enjeux du DD pouvant être suivis comme spécialisation par tous les étudiants
  - Organiser 3 événements par an en lien avec l'environnement d'ici 2023
  - Permettre à 100% des étudiants d'une promotion de suivre une formation DD d'ici 2024

### 3.2 Départements et services centraux



- Identifier des délégués « plan carbone » pour faciliter la mise en place et le pilotage des actions de l'ENS
- Remettre à tous d'un document pédagogique sur les éco-gestes à appliquer sur le campus et dans la conduite de la recherche
- Mettre en place un suivi de la sensibilisation des usagers
  - 100% des chercheurs sensibilisés à la recherche durable dès 2023
  - 100% de l'ensemble de la communauté formé aux éco-gestes d'ici 2023

### 3.3 Communauté Normalienne et qualité de vie sur le campus



- Végétaliser le campus et favoriser la lumière naturelle
- Communiquer et diffuser les bonnes pratiques
- Rassembler toutes les informations relatives à la vie de campus sur le site de l'ENS
- Poursuivre la rénovation des logements étudiants
  - Développer une politique dédiée au bien-être et à la qualité de vie au sein de l'école
  - Poursuivre une politique de rénovation ambitieuse des logements (définition à venir)

## PLAN ÉNERGIE de l'École normale supérieure

Au travers de sa Charte de développement durable, l'École normale supérieure s'est engagée à réduire la consommation d'énergie à l'échelle de ses locaux (engagement n°3). Les efforts consentis par l'ENS en matière d'efficacité énergétique doivent de surcroît tenir compte des objectifs de réduction d'énergie entérinés par le décret « tertiaire » de juillet 2019 et le décret « BACS » de juillet 2020. Depuis l'adoption de la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), le contexte réglementaire impose en effet une réduction de la consommation énergétique de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% en 2050, par rapport à une année de référence que l'ENS est tenue de définir.

Afin de mener à bien cette politique de réduction de la consommation énergétique, l'ENS met en place les actions suivantes :

1. Amélioration de la performance énergétique des bâtiments ;
2. Installation d'équipements performants et de dispositifs de gestion et de contrôle de ceux-ci ;
3. Amélioration des modalités d'exploitation des équipements ;
4. Adaptation des locaux à un usage économe en énergie ;
5. Sensibilisation des occupants aux éco-gestes.
6. Inscription au concours CUBE-ENSRI en 2021 (inscription à finaliser avant le 28/5/21)
7. Accompagnement par un cabinet d'études spécialisé (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) pour établir le plan d'action, le calendrier et le plan de programmation pluriannuelle économique du SDE de l'ENS à partir de 2022.

### **Amélioration de la performance énergétique des bâtiments**

L'ENS s'engage à ce que l'ensemble des travaux qui seront réalisés sur des surfaces lui appartenant prennent désormais en compte les critères environnementaux. Il s'agira également, lorsque cela s'impose, de procéder à la remise en état de l'isolation thermique des locaux rénovés.

- Pour pouvoir déterminer un ordre prioritaire des rénovations, sera instauré un sous-comptage de la consommation d'eau et d'énergie par bâtiment.
- Dans le même but, des audits énergétiques et techniques des bâtiments seront réalisés.
- Prenant en compte les résultats du sous-comptage par bâtiment et des audits, un Schéma Directeur Énergétique (SDE) commencera à être défini à partir de 2022, avec la désignation d'un AMO qui coordonnera les actions/acteurs autour du SDE. Ce SDE permettra de décliner la stratégie en termes de sobriété et de performance énergétique sur 30 ans. Il inclura une programmation pluriannuelle des dépenses et des économies d'énergie jusqu'en 2050.
- Lorsque cela est pertinent, l'ENS entreprendra des études sur la végétalisation des bâtiments, le recours à des énergies renouvelables et la récupération de la chaleur fatale dans les laboratoires.



Conseil d'administration du 6 juillet 2021

**DimENSion durable,**  
*agir et penser pour demain*

Structuration et gouvernance de la démarche



# — Structuration – vue d'ensemble de la proposition

*Démarche d'engagement en résonance avec l'engagement PSL*

## DimENSion durable, agir et penser pour demain

Pilier 1

### Limitons l'empreinte carbone

Mettre en place un plan d'actions ambitieux pour agir sur tous les leviers d'action permettant de diminuer l'empreinte carbone de l'école et de mettre en œuvre des pratiques durables

#### Objectifs clés

- **-6% d'émissions de GES en moins par an**
- **Moins 40 % d'émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2019 et neutralité carbone d'ici 2050**

Pilier 2

### Préserveons les ressources et la biodiversité

Inscrire le fonctionnement quotidien de l'ENS dans le respect des circuits courts, de la protection des ressources et des écosystèmes

#### Objectifs clés

- **Définir une politique de protection des ressources et de la biodiversité**

Pilier 3

### Tous acteurs

Sensibiliser chacun aux enjeux environnementaux et sociétaux pour inciter à l'action individuelle et collective au quotidien à l'ENS

#### Objectif clé

- **100% des étudiants, chercheurs et personnels formés aux enjeux environnementaux et sociétaux, aux éco-gestes et à la qualité de vie au sein de l'ENS dès 2023**

## — Structuration – 2<sup>e</sup> niveau

Pilier 1

**Limitons l’empreinte  
carbone**

Thématiques

- Déplacements
- Bâtiments, travaux et énergie
- Restauration individuelle et collective

Pilier 2

**Préservons les ressources  
et la biodiversité**

Thématiques

- Matériaux, fournitures et équipements durables
- Déchets, emballages et gaspillage
- Protéger et développer la biodiversité
- Consommation en eau

Pilier 3

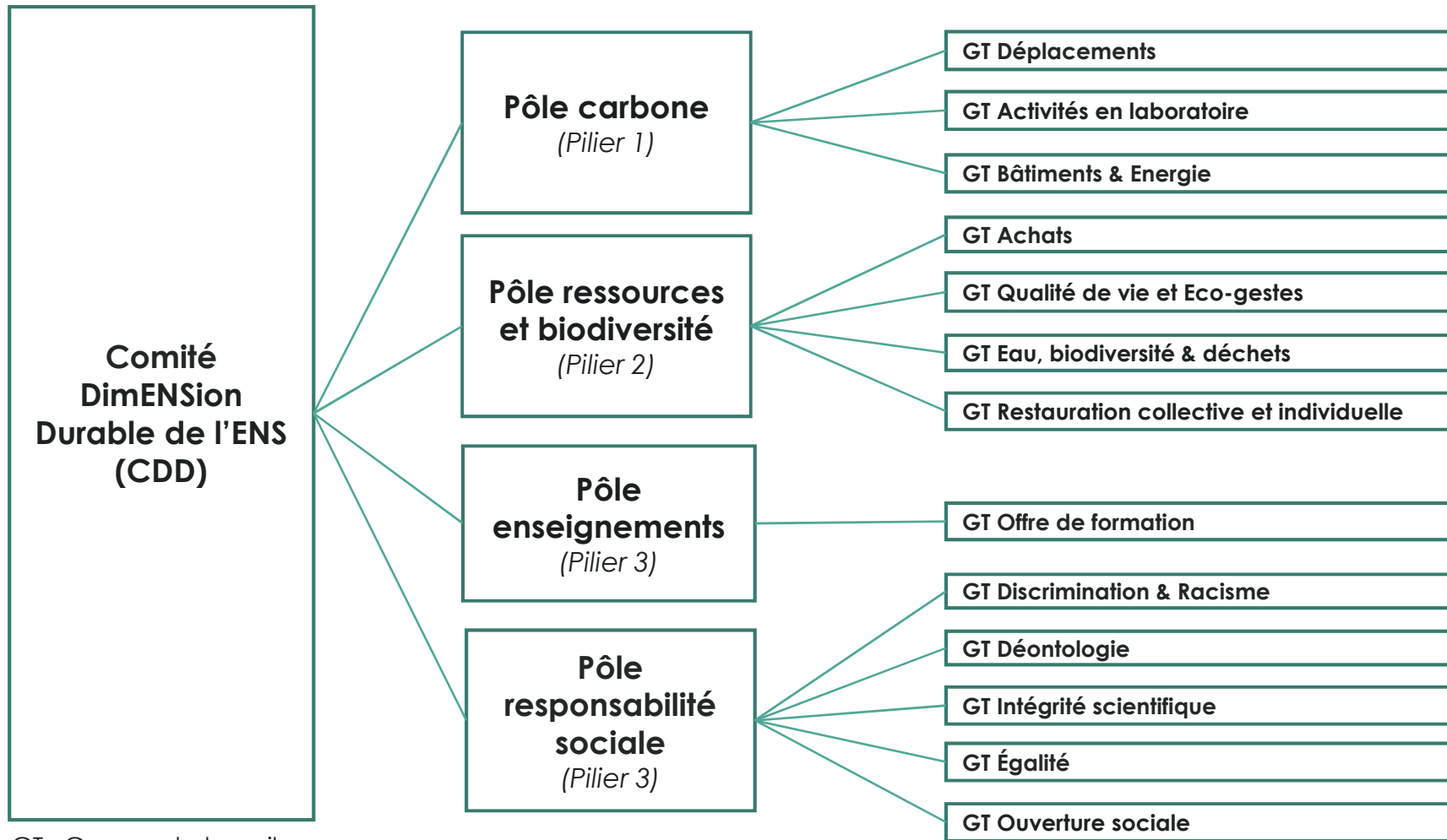
**Tous acteurs**

Thématiques

- Etudiants et offres de cours
- Services centraux et laboratoires
- Communauté normalienne et qualité de vie sur le campus



# Gouvernance DimENSION Durable- schéma



GT : Groupe de travail

# — Schéma de gouvernance- Explications

## 1. Comité DimENSion Durable (CDD) :

- Instance présidée par la direction de l'École et chargée de piloter la démarche.
- Composé des représentants de la direction, de la direction des études et de la vie étudiante, des départements et unités de recherche, des étudiants et du chargé de mission Responsabilités Sociétales.
- Rend compte au Conseil d'administration des actions mises en place chaque année.

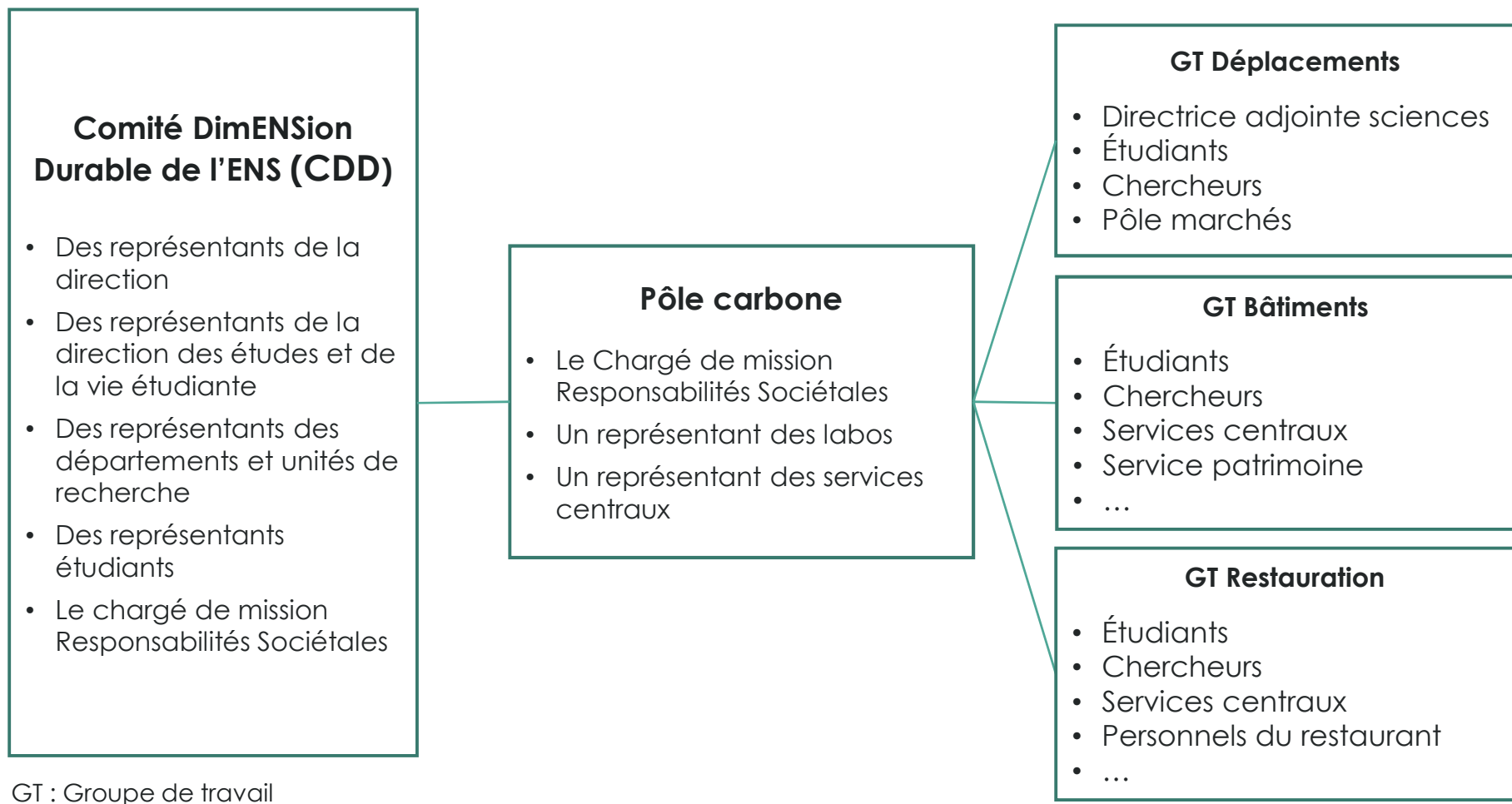
## 2. Les pôles :

- Composés chacun du chargé de mission Responsabilités Sociétales et de un à deux membres du Comité DimENSion Durable en lien avec le sujet du pôle.
- Présentent les feuilles de route au CDD et priorisent des actions à entreprendre.
- Ils sont coordonnés par le chargé de mission Responsabilités Sociétales.

## 3. Groupes de travail :

- Chaque groupe est rattaché à un pôle et chargé de travailler sur un sujet spécifique.
- Intègrent des étudiants et des représentants de tous les services.
- Chargés de définir les feuilles de route, les politiques, les objectifs à atteindre et les moyens souhaitables.
- Présentent les feuilles de route au pôle auquel ils sont rattachés.
- Le chargé de mission ne participe pas systématiquement aux travaux des groupes de travail.

## — Schéma de gouvernance appliqué à un pôle et des GT



# — Plan d'actions

## Pilier 1

### Limitons l'empreinte carbone

---

#### Déplacements

Voyages/Recherche :

- Moins 40% de réduction de GES lié aux déplacements d'ici 2030

Visio-conférences

- 50% des conférences organisées par l'ENS en format hybride d'ici 2026

Véhicules

- 100% de véhicules électriques d'ici 2025

#### Bâtiments – énergie

Travaux de construction :

- 100% des travaux menés avec intégration de critères environnementaux dès 2022

Consommation énergétique

- Réduire notre consommation de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050

#### Restauration

Menus et livraison (restauration collective) :

- Réduire l'impact carbone de l'alimentation de 20 % d'ici 2025
- Afficher l'impact carbone de 100% des plats d'ici 2023

Cuisines dans les internats

- 100% des internes sensibilisés aux éco-gestes en cuisine d'ici 2022

# — Plan d'actions

## Pilier 2

### Préservons les ressources et la biodiversité

#### Matériaux, fournitures équipements durables

Achat de fourniture/service :

- Elaboration d'une politique des achats responsables d'ici 2022
- 100% des achats conformes à la politique des achats responsables d'ici 2025

Matériaux

- 20% de matériaux durables (naturels ou certifiés) d'ici 2024

Impression

- Moins 40% de papier utilisé d'ici 2025

#### Déchets, gaspillage

Tri des déchets :

- 60% des déchets ménagers très et recyclés d'ici 2030

Gaspillage alimentaire

- Réduire de 30% le gaspillage alimentaire d'ici 2030

#### Protéger et développer la biodiversité

Espaces verts et végétalisation :

- Définir une politique de protection des ressources et de la biodiversité

# — Plan d'actions

Pilier 3

## Tous acteurs

---

### Étudiants / offres de cours

Actions en direction des étudiants :

- Organiser 3 évènements par an en lien avec l'environnement d'ici 2023
- Permettre à 100% des étudiants d'une promotion de suivre une formation DD d'ici 2024

### Départements/services

Départements et services centraux :

- 100% des chercheurs sensibilisés à la recherche durable dès 2023
- 100% de l'ensemble de la communauté formé aux éco-gestes d'ici 2023

### Qualité de vie sur le campus

Communauté normalienne et qualité de vie :

- Développer une politique dédiée au bien-être et à la qualité de vie sur le campus
- Poursuivre une politique de rénovation ambitieuse des logements